

Viol et sodomie

Carlos Perez libéré sous caution (C1)



Entrevue

Pas tout à fait reposante, cette Lynn Charpentier (A2)



Vivre en santé

La dépendance aux drogues, c'est aussi l'affaire des proches (B5)

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

mardi

SHERBROOKE
26 septembre 1995
86^e ANNEE - No 185
0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes

SAVOUREUX!

Café m'uffin

99^c



Sherbrooke/A3



La Banque de Montréal quitte Wellington Nord pour King-Belvédère

Automobile/C6



Mazda a durement ressenti le creux de vague et pourtant...

Chez nous/B1

Magog

Police Memphrémagog est prête à élargir ses activités pour janvier

Drummond

La mairesse Ruest-Jutras confirme son retour sur les rangs

Économie/D1



La Société des alcools ouvrira deux autres magasins en région

Météo/A2

(269^e jour de l'année)

Lever du soleil: 6h38

Coucher: 18h39

Averses; max.: 13°

Demain: nuageux;

70 p.c. prob. averses;

max.: 15°

«Nous célébrons l'implication de nos employés»



Même si la coupeuse ultra-moderne aurait sans doute pu le faire elle-même, ce sont des travailleurs, munis de ciseaux géants, qui ont coupé le ruban marquant officiellement l'entrée en opération de cette pièce d'équipement.

Pour sa nouvelle coupeuse à Windsor

Domtar investit 31 millions \$

Bobby MERCIER

Windsor

En pleine période de moisson, les 900 employés de la papeterie Domtar, à Windsor, ont récolté hier le fruit de leur implication et de leur efficacité: une coupeuse unique en Amérique du Nord ayant requis un investissement de 31 millions \$.

Si la fête réunissant une centaine d'invités, dont plusieurs travailleurs, donnait l'impression que certains employés débattaient leur cadeau trois mois jour pour jour avant Noël, le vice-président et directeur général de l'usine, Georges Kobrynsky, a plutôt parlé d'un prix à l'excellence pleinement mérité.

«Aujourd'hui, nous célébrons l'implication de nos employés. Il y a deux ans lorsque Domtar a décidé

d'acquérir cette coupeuse de feuilles, nous avions le choix de l'installer ici à Windsor ou aux États-Unis. Mais nos employés de Windsor, qui ont fait que notre usine est synonyme de haut standard de qualité et d'excellence dans nos produits, ont décidé de s'impliquer dans ce projet d'une coupeuse de feuilles, ce qui fait que nous avons acquiescé à leur demande et installé cette coupeuse ici à Windsor».

Le vice-président à la fabrication à l'usine de Windsor des Papiers de communication Domtar, M. Ghislain Dinel, abonde dans le même sens que Georges Kobrynsky. «Dans ce projet de se doter d'une coupeuse de feuilles, il est important de souligner la contribution exceptionnelle de nos employés. Cette contribution de nos employés, qui ont eu notamment à suivre des cours de forma-

tion, nous a permis de relever ce défi de se doter à Windsor de cette coupeuse de feuilles qui contribuera à maintenir la très haute qualité de l'usine et à doubler notre capacité de production en feuilles».

M. Kobrynsky souligne que cette nouvelle coupeuse ne suscitera pas la création d'emplois chez Domtar à Windsor, mais consolidera les emplois existants.

Par contre, de façon indirecte, de nouveaux emplois sont créés. Parmi les nombreux invités à la cérémonie, Malcolm Wheeler, président de l'entreprise Herwood de Windsor, qui est l'unique fournisseur de la papeterie locale en palettes de bois, a témoigné des effets positifs

sur les activités de son usine.

«Avec l'aménagement de cette coupeuse de feuilles chez Domtar, il a fallu chez nous, chez Herwood, investir 175 000 \$ pour acquérir de nouvelles machines, afin d'accroître davantage notre capacité de production pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins de Domtar. Ainsi, auparavant, nous fournissions à la Domtar approximativement 500 palettes de bois par jour et avec l'arrivée de cette nouvelle coupeuse, nous fournirons dorénavant 1000 palettes de bois par jour à la Domtar. Cette hausse de production chez nous a généré huit nouveaux emplois en usine et un nouvel emploi pour le transport».

«Une machine très performante» -B1

La famille Dionne nie les agressions sexuelles du père des quintuplées

Corinna SCHULER

(PC)

La saga des quintuplées Dionne a pris une nouvelle tournure, hier, lorsque les frères et sœurs des célèbres jumelles ont nié les allégations selon lesquelles les quintuplées auraient été agressées sexuellement par leur père.

Les trois jumelles toujours en vie, Annette, Cécile et Yvonne, ont rompu un silence de 30 ans et avoué l'affaire à leur biographe Jean-Yves Soucy, avant de s'en ouvrir la semaine dernière à l'animatrice Denise Bombardier à l'émission Raison passion, à la télévision de Radio-Canada.

«Elles ont été victimes d'agressions physiques et verbales, de harcèlement sexuel, d'attouchements», a résumé hier M. Soucy. «Leur père les emmenait dans sa Cadillac, disant qu'il voulait leur apprendre à conduire. Il les assoyait sur ses genoux et les touchait sous leur robe.»

Ces allégations sont d'autant plus étonnantes que le père s'est battu neuf ans devant les tribunaux pour retrouver la garde de ses filles, jusque là sous la tutelle du gouvernement ontarien.

Mais la nouvelle a atterri les autres frères et



Photo PC
Âgées de 61 ans, Annette, Yvonne et Cécile sont les survivantes des quintuplées Dionne.

sœurs des Dionne, qui ont cru bon d'émettre un communiqué conjoint hier.

«Nous soutenons que nous avons eu de bons parents, et qu'à notre connaissance, notre père n'était certainement pas un agresseur sexuel», a indiqué Therese Callahan, une des trois sœurs et trois frères des quintuplées, dans une entrevue au North Bay Nugget. «C'est tout ce que nous vou-

lons dire pour l'instant car cela fait trop mal.»

«Nous avons lu beaucoup d'inepties», a indiqué Victor Dionne, un autre frère. «Nous ne sommes absolument pas d'accord avec ce qu'elles ont dit mais nous attendons de lire le livre.»

Nées sur une ferme du nord de l'Ontario en pleine Dépression, les quintuplées étaient considérées à l'époque comme le fruit d'un miracle. Le gouvernement provincial les avait enlevées à leurs parents pauvres et les avait offertes en spectacle dans un parc d'attractions, «Quintland» (Le «Royaume des quintuplées»), qui attirait chaque année des milliers de touristes.

Les fillettes ont finalement retrouvé leurs parents à l'âge de neuf ans, mais elles ne se sont jamais vraiment senties réintégrées au reste de la famille, selon M. Soucy. «Elles arrivaient d'un autre monde. Lorsque leur père les a vues, elles n'étaient plus vraiment comme ses filles.»

Les sœurs Dionne, aujourd'hui âgées de 61 ans, ont raconté qu'un jour, une grippe les avait clouées au lit. «Leur père est venu leur frictionner les seins avec une sorte d'onguent.»

Pour expliquer qu'elle ait mis tant de temps à parler, Annette Dionne a dit que le temps était venu de se libérer du secret et de tourner la page.

La Confédération des cadres réagit aux pressions de Bombardier

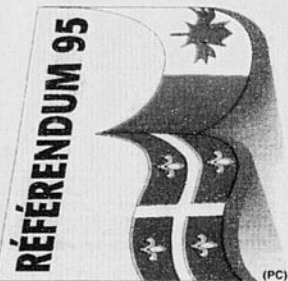
«Révoltant»

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La Confédération nationale des cadres du Québec réagit avec «stupeur» et «indignation sans bornes» aux pressions exercées par la haute direction de Bombardier sur ses cadres afin qu'ils s'impliquent personnellement et financièrement en faveur du non dans la présente campagne référendaire.

Réagissant à l'information publiée la semaine dernière dans *La Tribune*, le directeur général de cette confédération qui regroupe plus de 16 000 cadres au Québec, Jean Perron, déclare trouver scandaleuse l'attitude de la haute direction de Bombardier dont sept représentants rencontrent sur une base individuelle chaque cadre de la compagnie afin d'ob-



tenir leur adhésion au non.

«Penser qu'à notre époque encore, une entreprise s'arroge le droit de s'immiscer dans la vie privée de ses employés et d'enfreindre leur liberté de pensée, c'est proprement révoltant! Pire encore: non seulement incite-t-on les cadres à se ranger du côté du camp du non, mais en plus, on ajoute l'affront à l'injure en «invitant» ces cadres à contribuer financièrement à la caisse du non. Ça n'a vraiment pas de bon sens!»

Selon M. Perron, «une telle situation met en lumière la fragilité des cadres. En effet, les cadres n'étant pas protégés par aucun syndicat, les employeurs ont beau jeu de les menacer, voire de mettre ces menaces à exécution lorsque les temps deviennent durs. Pourtant, les cadres sont les piliers sur lesquels repose toute la mécanique de l'entreprise ou de l'organisme et leur travail est souvent inestimable. Or, qu'une entreprise comme Bombardier, dont les profits sont assez substantiels, s'abaisse à tenter de manipuler ses cadres démontre, sans l'ombre d'un doute, le peu d'estime qu'elle leur porte».

«Nous ne sommes pas une république de bananes, que je sache, et les gens ont droit à leur liberté d'opinion sans qu'on leur force la main, de quelque manière que ce soit. Les manœuvres d'intimidation de Bombardier sont outrageantes», souligne M. Perron sur sa lancée.

Cette confédération regroupe des cadres qui couvrent dans des entreprises des secteurs parapublic, péripublique et privé.

La confédération se réserve la possibilité d'écrire à Bombardier si, note M. Perron, l'évolution de ce dossier l'amène à croire qu'un tel geste serait nécessaire.

Massé à Sherbrooke: Ottawa se chiant... après un non -A7

Autres textes -A7,C6

NE MANQUEZ PAS CE JEUDI

cahier spécial
La Tribune
PUBLIREPORTAGE

DÉCORATION
RÉNOVATION



EMPLOIS DU JOUR

Pâtissier/ère
Code prof: 6252 # 2011198
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter selon expérience et qualifications, 15 heures/semaine et +
Exigences: un peu d'expérience requise, cuire desserts et pâtisseries.

Commis-vendeur/euse
Code prof: 6421 # 2014321
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6 \$/heure + % + selon expérience
Exigences: expérience requise, connaissance obligatoire du produit, travailler dans un magasin spécialisé, apte au travail en équipe, aptitude à communiquer, excellent anglais (atout), permanent, semaine et fin de semaine

Agent/e de communication
Code prof: 5124 # 2008993
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, temporaire, plein temps, 19 semaines
Exigences: article 25, être prestataire assurance-chômage, formation universitaire en marketing, personne responsable ayant initiative, capable de travailler en équipe
Fonctions: prévention toxicomanie féminine dans milieu de travail en région, concevoir outils publicitaires, préparer présentation promotionnelle.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

RÉSULTATS
Tirage du 95-09-25

5	7	8	10	11
17	22	26	30	31
34	35	42	44	46
49	56	57	58	63

Prochain tirage: 95-09-26
T.V.A. le réseau des tirages

Pas reposante, Lynn Charpentier!

«J'aurais besoin de deux ou trois vies pour faire tout ce que je veux faire», lance la femme d'affaires

Ce que Lynn Charpentier peut en déplacer de l'air dans une journée. C'est une femme animée d'une énergie peu commune, une femme déterminée; toutes les personnes qui la connaissent en conviendront. Ce n'est d'ailleurs pas l'effet du hasard si elle a hérité du surnom de «pit-bull» dans le milieu des affaires: elle fonce droit devant.

Cette grande détermination se remarque même dans ses publicités à la télé, où elle se charge de faire elle-même la promotion du géant qu'elle a mis au monde il y a maintenant 17 ans: le Centre de langues internationales Charpentier.

Le C.L.I.C., comme elle aime bien l'appeler, c'est un réseau de 20 écoles à travers le Québec, plus sept satellites qui n'ouvrent leurs portes que deux semaines par année. En tout, ce sont 250 professeurs qui peuvent aussi bien enseigner l'anglais à Québec, l'Allemand à Val-D'Or, le Chinois à Rouyn ou encore le Coréen à Sherbrooke.

Ce qui constitue aujourd'hui le plus grand réseau privé de langues au Québec est né d'une gomme à effacer lancée par un élève de l'école Alexander Galt de Lennoxville en direction de son professeur d'anglais, en l'occurrence Lynn Charpentier.

«La gomme à effacer avait failli m'atteindre derrière la tête pendant que j'avais le dos tourné et que j'écrivais au tableau. L'impact avait été tel, que le tableau avait été troué», raconte-t-elle.

«C'a été l'élément-déclencheur de ma vie. Ce jour-là, j'ai décidé que je ne voulais qu'enseigner aux personnes qui désiraient vraiment qu'on leur enseigne.»

D'où la naissance du Centre de langues internationales Charpentier en 1978.

Femme, mère et grand-mère Mais Lynn Charpentier, c'est plus que la fondatrice d'écoles franchisées. Lynn Charpentier, c'est plus que la maîtresse à penser d'un vaste réseau qui relie maintenant les marchés de l'Amérique du Sud et de l'Europe.

Lynn Charpentier, c'est également la mère de Marie-Andrée, 24 ans, Louis-Philippe, 14 ans, Alexandre, 12 ans, et Catherine, sept ans, nés de trois unions différentes.

Lynn Charpentier, c'est également la grand-maman de Zachary. Elle sera même grand-mère une seconde fois bientôt, son aînée Marie-Andrée, née d'un premier mariage alors qu'elle n'avait que 18 ans et qu'elle étudiait à l'Université Bishop's de Lennoxville, devant en

fet donner naissance à un deuxième enfant: une fille.

Et dire que Lynn Charpentier n'a que 42 ans.

«En dépit de mon horaire chargé, je trouve toujours du temps pour mes enfants, précise-t-elle. Après eux, c'est la fin du monde. J'ai aussi le temps d'être grand-mère. Disons que je pense gérer assez bien ma structure familiale. Si un soir l'un des mes enfants souffre d'une otite, je dois tout de même performer le lendemain.»

La vie et la mort

Lynn Charpentier sourit généreusement quand on lui demande où elle va s'arrêter.

«Moi, je vais m'arrêter quand je vais mourir», répond-t-elle.

«En fait, j'aurais peut-être besoin de deux ou trois vies pour faire tout ce que je veux faire. J'ai négocié bien des choses dans ma vie, mais cela je ne pourrai pas le négocier, malheureusement. Quand je vais tomber, je vais tomber...»

La mort, Lynn Charpentier l'a vue de près en janvier 94 lorsqu'elle fut impliquée dans un terrible accident de la circulation. Elle faisait

route vers Sherbrooke, après avoir quitté sa résidence de l'époque, située près du lac Memphrémagog, à 7h le matin, lorsque son automobile a dérapé. La route était glacée.

«J'ai évité un face à face avec une autre automobile, mais après avoir fait un tête-à-queue, mon véhicule a violemment heurté un gros arbre. Lui, il n'a pas bronché d'un pouce. Moi, j'étais au volant d'une grosse Lincoln flambant neuve, et mon moteur a reculé de 18 pouces. On a mis une heure pour m'extirper de mon auto.»

Ce jour-là, Lynn Charpentier a

vraiment réalisé n'être que de passer sur cette terre.

«Le Bon Dieu a probablement jugé que je n'étais pas prête pour Lui», dit-elle en remerciant le ciel.

Dieu a toujours fait partie intégrante de la vie de Lynn Charpentier.

«Je ne vais pas à la messe à tous les dimanches, mais je prie à tous les soirs, avec chacun de mes trois enfants qui sont encore à la maison. La vie qui nous est donnée est un cadeau et je le fais réaliser à mes enfants en récitant en leur compagnie une prière et une chanson que j'ai composées il y a bien longtemps», explique-t-elle.

Éliminer les risques

Lynn Charpentier n'avait que 13 ans lorsque son père est décédé à l'âge de 45 ans, victime d'un cinquième infarctus. Elle sait plus que quiconque que la vie ne tient qu'à un fil.

Depuis le terrible accident dont elle a été victime, Lynn Charpentier a déménagé sa petite famille dans le quartier Nord de la ville de Sherbrooke, dans une maison que lui a dénichée sa belle-soeur, Jacinthe Dubé. Les deux prospères femmes d'affaires de Sherbrooke sont en effet mariées aux frères Jean-Pierre et François Côté.

«Quand j'ai eu mon accident, j'ai réalisé que mes enfants avaient encore pleinement besoin de leur mère, dit-elle. Nous sommes donc déménagés à Sherbrooke, à cinq minutes de mon bureau. Pourquoi courir des risques quand tu peux les éviter?»

La maman de Lynn Charpentier, Estelle, habite chez sa fille et lui donne un fier coup de main, tout comme son époux Jean-Pierre qu'elle définit comme le partenaire idéal en affaires et le père parfait.

«Je ne suis pas reposante, vous savez», lance-t-elle, comme si elle sentait encore la nécessité de nous convaincre.



Lynn Charpentier est entourée de ses enfants Marie-Andrée, Catherine, Louis-Philippe, Alexandre et de sa mère Estelle. Sur ses genoux, sont petit-fils Zachary.

La prochaine étape: la politique, mais sous quelle bannière?

«Moi, mes couleurs sont estriennes»

Sherbrooke (MG)

«Un jour, je vais faire de la politique. C'est la prochaine étape dans ma carrière», lance Lynn Charpentier. Sa décision est prise, mais il reste à savoir à quel niveau de l'échiquier politique on retrouvera cette chef de file de l'Estrie.

«Je ne parle pas nécessairement de politique provinciale ou fédérale puisque ma petite dernière, Catherine, n'a que sept ans. Il faudrait qu'elle soit au Cégep pour que j'accepte un défi à ces niveaux. Par contre, il y a toujours la politique municipale. Cela m'intéresse grandement. On verra», dit-elle, tout en reconnaissant avoir été

sollicitée maintes fois par le monde politique au cours des dernières années.

Mais à chaque fois, la réponse a été la même: NON.

Lynn Charpentier a présidé la Commission régionale de l'Estrie sur l'avenir du Québec. Son nom a aussi été associé aux libéraux lors des élections provinciales de septembre dernier. Le Parti libéral, disait-on à l'époque, aurait aimé la voir se frotter à Marie Malavoy du Parti québécois dans le comté de Sherbrooke.

Mais Lynn Charpentier a semblé prendre ses distances avec la politique ces derniers temps.

«Cela fait partie des règles du jeu des fonctions que j'occupe à la Chambre de Commerce», se défend-t-elle, où elle est présidente du conseil d'administration... pour quelques jours

encore.

C'est pour cette raison, dit Mme Charpentier, qu'elle refuse de s'impliquer ou d'afficher ses couleurs dans la présente campagne référendaire. Elle a décliné toute entrevue à ce sujet. Même le réseau anglais CBC lui a couru après. Ce fut en vain.

«Moi, mes couleurs sont estriennes», dit-elle lorsqu'on lui demande de préciser son enseigne.

«D'ailleurs, j'entends faire de la politique de la même manière que j'ai fait des affaires avec mes franchisés, de la même façon que j'ai enseigné à mes élèves, et de la même manière que j'ai élevé mes enfants. Je vais travailler avec mon monde et pour mon monde», a-t-elle conclu.

Voilà pour les premiers engagements politiques de Lynn Charpentier

500\$ À GAGNER PAR SEMAINE

BINGO À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT!

SOLEIL

DERNIER MARATHON DE L'ÉTÉ

10e MARATHON (carte complète) CARTE ROUGE

N-37	G-55	O-67
N-42	G-52	B-13
N-33	B-8	I-20
	G-49	

Veillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de déterminer un gagnant.

La Tribune
Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke. Aucun numéro ne sera donné par téléphone.

POUR VOUS ABONNER 564-5466 1 800 567-6955

Guerre des motards

Le directeur de la SQ voit une accalmie

Katia GAGNON Québec (PC)

Le directeur général de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, estime que la guerre que se livrent des gangs rivaux de motards criminalisés connaît une accalmie depuis la formation du groupe conjoint d'intervention de la SQ et du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

«Le dernier incident, depuis que le groupe conjoint s'est activé, c'est une bombe qui a été désamorcée, dans la nuit de samedi, alors que la semaine dernière, on en avait à tous les jours, même plus qu'une par jour», a-t-il indiqué lors d'un point de presse hier.

M. Barbeau et le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, prononçaient tous deux une allocution hier matin devant près de 200 policiers venus de 12 pays, réunis en congrès à Québec, tous spécialisés dans les enquêtes sur les motards criminalisés.

Une réunion qui coïncide justement, ont-ils observé de concert, avec une recrudescence importante des activités de ces groupes au Québec. Ce genre de rencontre est d'ailleurs tenu totalement secrète, à l'habitude, mais la pression des médias a permis une présence des journalistes à l'ouverture du congrès.

La tâche des policiers est cependant loin d'être terminée, ajoute toutefois M. Barbeau d'un même

souffle. «Il y a loin de la coupe aux lèvres, même si nous avons connu un 48 heures assez tranquille», dit-il.

Cette relative tranquillité montre bien, selon le directeur de la SQ, que c'est en collaborant que les policiers seront le plus efficaces. «Plus la toile qu'on va tisser autour des motards criminalisés va être serrée, plus on va mettre fin à toutes sortes d'activités illégales qui alimentent leur fonds monétaires», commente-t-il.

D'où la nécessité, selon lui, de faire appel à leurs collègues des États-Unis et d'Europe. «Les groupes sont beaucoup plus structurés, plus raffinés, plus riches et bénéficient de plus de liens internationaux», ajoute-t-il.

De son côté, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a tenu à rappeler devant les policiers que Montréal reste toujours «une des villes les plus sécuritaires du monde».

«Les gens doivent réaliser ça: le moins de violence il y a, le plus de publicité il y a autour de cette violence», dit-il.

M. Ménard s'est d'ailleurs montré plus ouvert qu'à l'habitude sur la question de la loi anti-gang, invitant même les défenseurs d'une telle loi à l'écrire et à la lui soumettre.

«Faites-m'en une, je jugerai, a-t-il lancé lors d'un point de presse suivant son allocution. Je vais cesser de critiquer l'idée et je vais demander: quelle loi anti-gang?»



Le ministre de la sécurité publique, Serge Ménard et le directeur de la SQ, Serge Barbeau tiennent après avoir prononcé une allocution devant 200 spécialistes dans les enquêtes sur les motards criminalisés.

LA QUOTIDIENNE 362-3562

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 511K 2X8

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélots motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociaétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No. 0529168

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Mercredi	Jeudi	Vendredi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ	ENSOLEILLÉ
max 13	min 5	max 15	5/16	2/17

Inquiet de la météo?

1900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada
La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts:	C-7	Éditorial:	A-6
Automobile:	C-6	Horoscope:	B-4
Bandes dessinées:	B-4	Messier en liberté:	B-4
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-3
Décès:	D-5	Sports:	C-1
Économie:	D-1	Vivre en antres:	B-5

Actualité en bref

Un Sherbrookois nommé au sein du groupe-conseil

Un Sherbrookois, le vice-recteur à la recherche, à l'Université de Sherbrooke, Alain Caillé, figure parmi les personnes qui formeront le groupe-conseil chargé de valider le concept du Musée des sciences et des technologies du Québec, élaboré par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

C'est à la fin de la semaine dernière que le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Daniel Paillé, a annoncé la création et la composition de ce groupe-conseil.



Outre M. Caillé, on y retrouve treize personnes du Québec et de l'étranger, nommées sous la recommandation du premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, et des ministres de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et de la Culture et des Communications.

Parmi ces gens, il y a Daniel Langlois, président de Softimage, Robert Lepage, homme de théâtre et, depuis peu, de cinéma, Hubert Reeves, astrophysicien, Patrick Beaudin, directeur général de la Société pour la promotion de la science et de la technologie, Louis Berlinguet, président du Conseil de la science et de la technologie, Pierre Jadoul, vice-président de Nortel, et Francine Lelièvre, directrice générale du Musée Pointe-à-Cailière.

Libéré après 17 jours

Après 17 jours de détention préventive, Denis Boucher a pu reprendre hier sa liberté provisoire en attendant son enquête préliminaire parce que la maladie empêchait un témoin de la poursuite de venir à l'audience.

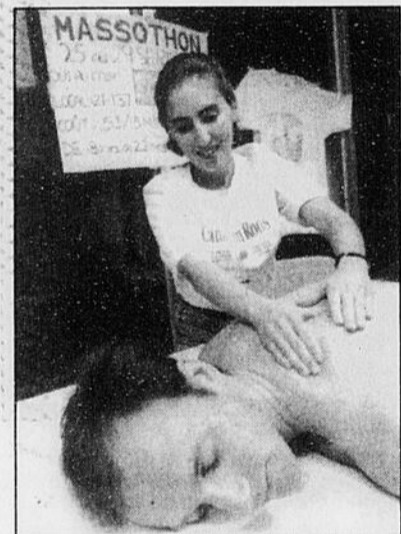
Le prévenu de 42 ans est inculpé de dommages par le feu à un véhicule et au motel Charles ayant subi des dégâts de plus de 150 000 \$ le 13 août, à Val Joli.

Selon la police, le feu a pris naissance dans la familiale d'une serveuse du bar et s'est propagé par une corniche à l'immeuble occupé par plusieurs personnes qui ont pu quitter les lieux.

Le procureur André Campagna avait fait part de l'état de son témoin à Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, à l'appui de sa demande d'une remise.

Boucher, défendu par Me Jean Leblanc, a pu recouvrer sa liberté moyennant certaines conditions.

Son enquête était prévue pour hier à la suite d'une décision préliminaire de le laisser à l'écart pendant la durée des procédures parce qu'il se trouvait déjà sous une promesse de bien se conduire.



Le Massothon se poursuit

Le Massothon organisé par les étudiant(e)s en techniques de réadaptation physique du Collège de Sherbrooke, qui a débuté hier, se poursuit jusqu'au 29 septembre, entre 16h et 22h, au local 21-137 du CAP. Steve Carignan, étudiant du cours de techniques de réadaptation physique, en a profité pour se faire masser par sa collègue Joëlle Thériault.

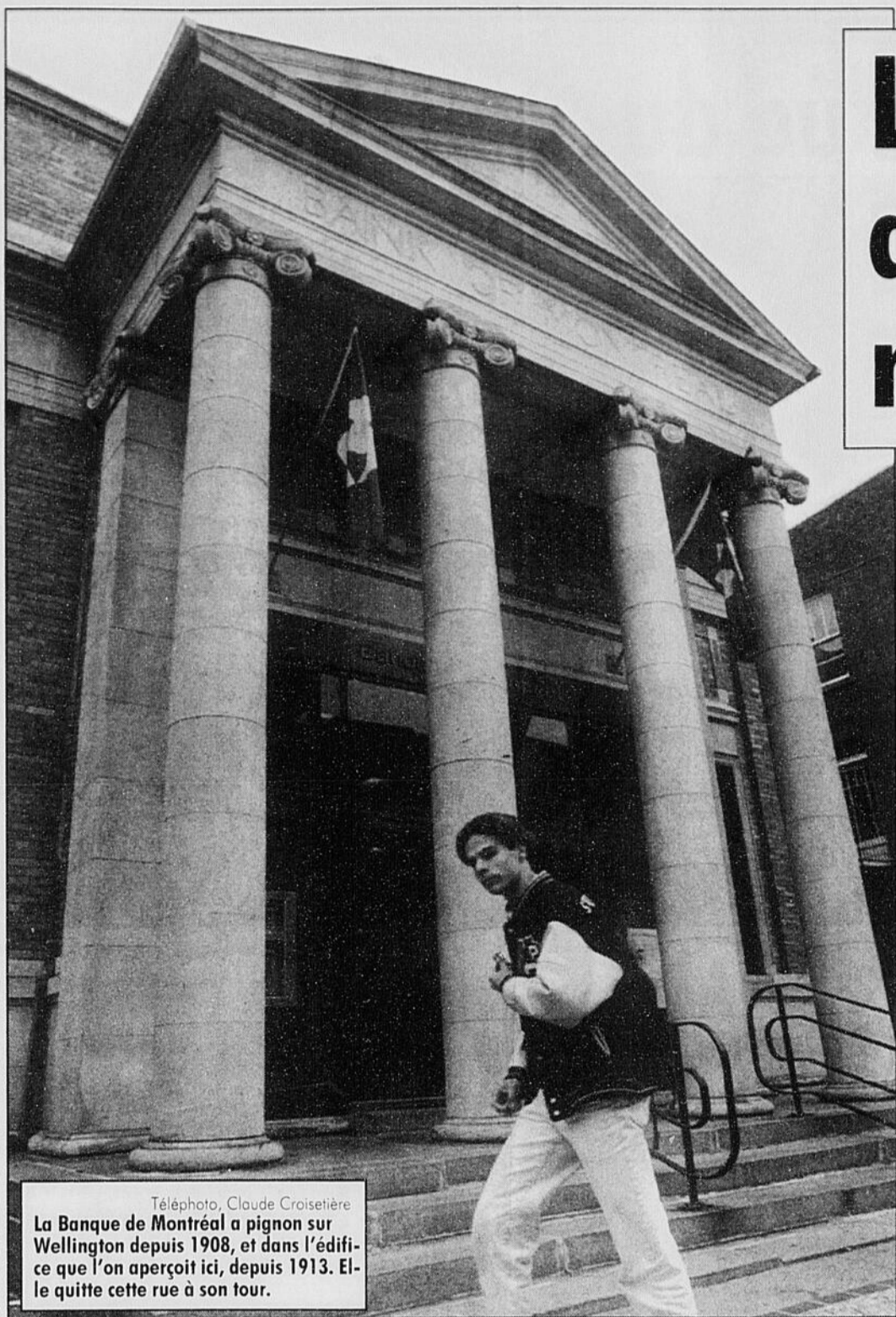
Les projecteurs éteints par mesure d'économie

La fermeture pendant la journée de 40 projecteurs servant à éclairer les murales du palais de justice, à Sherbrooke, constitue le dernier moyen apparent du programme de la Société immobilière pour mieux gérer et économiser l'énergie.

La SIQ avait déjà mis en place un programme pour réduire le chauffage, la climatisation et la ventilation pendant la nuit et les fins de semaines. On a aussi appris qu'Hydro-Sherbrooke doit évaluer l'intérêt pour la SIQ d'utiliser sa génératrice pendant les heures de pointe.

La fermeture des projecteurs pendant la journée peut sembler une goutte dans une verre d'eau mais les autorités ne veulent rien épargner pour réduire les dépenses.

Les murales sont installées dans un couloir des premier et second étage de l'immeuble du 375 rue King Ouest et les usagers peuvent bien les voir pendant le jour sans éclairage additionnel.



Téléphoto, Claude Croisierière. La Banque de Montréal a pignon sur Wellington depuis 1908, et dans l'édifice que l'on aperçoit ici, depuis 1913. Elle quitte cette rue à son tour.

Les banques désertent la rue Wellington

La Banque de Montréal relocalise ses opérations à son tour

Claude PLANTE

Sherbrooke

Les institutions bancaires désertent la rue Wellington. Après la Banque Royale et la Banque Scotia, c'est maintenant au tour de la Banque de Montréal de fermer ses portes pour se relocaliser à Sherbrooke, au coin King Ouest et Belvédère.

C'est ce qu'a confirmé hier la direction de la Banque de Montréal présente sur l'artère principale du centre-ville depuis 1908. Des employés et les opérations seront relocalisés à la succursale située au Sherbrooke Trust. La date du transfert n'est pas encore connue, mais le début du mois de novembre semble favorisé. L'édifice du centre-ville sera vendu.

«Nous venons de la savoir, mentionne Lise Boulanger, directrice de la succursale concernée. C'est une autre institution qui quittera le centre-ville. Personne ne perdra son emploi.» Des employés seront transférés sur la rue King Ouest ou à d'autres succursales situées ailleurs à Sherbrooke. Moi, je prends ma pré-retraite.

«Les clients devront se présenter dans l'édifice du Sherbrooke Trust. Pour eux, ce n'est que physiquement que ça change. Il faut cependant souligner que notre guichet automatique du centre-ville demeurera ouvert.»

La vice-présidente de la Banque en Estrie, Marie-Thérèse Neklawi, explique ce transfert par le souci de la Banque de vouloir répondre aux besoins de la clientèle.

«Nous voulons offrir des services plus complets dans des locaux plus adéquats et qui répondent aux normes de confidentialité. Nos clients pourront retrouver plusieurs services sous un même toit.»

«Ils auront le choix de transférer leurs comptes ailleurs dans d'autres succursales de la Banque de Montréal à Sherbrooke.»

Un monument du centre-ville

La rue Wellington perdra une autre de ses plus vieilles institutions bancaires, cette fois au profit du secteur du palais de justice déjà bien pourvu en institutions financières. On sait que les travaux de construction de la nouvelle succursale de la Banque Scotia ont présentement lieu sur le site de l'ancien restaurant Nanking Café.

Avec ses quatre colonnes rondes de style grec, la succursale de la Banque de Montréal fait en quelque sorte partie de l'histoire du centre-ville de Sherbrooke. Lorsqu'on examine l'architecture des bâtiments qui y sont présents, on se rend compte que l'institution financière occupe un monument plus qu'impressionnant.

L'arrivée de la Banque au centre-ville remonte à 1908. Elle occupait une autre bâtisse située sur la rue Wellington, mais plus près de la rue Frontenac. Trois ans plus tard, note l'archiviste Hélène Liard, de la Société d'histoire de Sherbrooke, les dirigeants achetaient le terrain où l'institution est présentement située, au 93 Wellington Nord. La construction de la bâtisse actuelle complétée, ses employés n'ont occupé les nouveaux locaux qu'en 1913.

Chez Cascades-East Angus

Les employés vivront deux référendums

Gilles FISETTE

East Angus

Les employés de l'usine de Cascades, à East Angus, vont avoir l'occasion de participer à deux référendums au cours du mois d'octobre.

En plus du référendum du 30 octobre sur l'avenir du Québec que vivront tous les Québécois, les travailleurs de Cascades à East Angus se prononceront en effet sur l'avenir de leur usine, au cours d'un référendum organisé par le Syndicat des travailleurs des pâtes et papier et du carton d'East-Angus (FTPF-CSN). Ce référendum se tiendra le lundi 2 octobre, soit bien avant la date limite du 31 octobre 1995, jour où les frères Lemaire attendent d'eux une réponse dont dépend maintenant la survie de l'usine.

Comme l'explique le président du syndicat, Stephen Gauley, tout ce processus dépend toutefois de la décision que prendront les membres lors d'une première rencontre d'information au cours de laquelle le syndicat exposera sa stratégie de réponse au «projet d'entreprise» soumis, vendredi dernier, par Alain Lemaire, vice-président de Cascades.

Vendredi dernier, à l'auditorium de la polyvalente Louis St-Laurent, Cascades a déposé une série de demandes en spécifiant que de leur acceptation dépend l'injection des

15 millions \$ d'investissements dont la majeure partie est essentielle pour le respect des normes environnementales en vigueur à la fin de 1996. Ces investissements doivent se réaliser à partir du 31 octobre 1995. Ce jour-là, au plus tard, la compagnie doit connaître la réponse des travailleurs. Sinon, a menacé M. Lemaire, c'est la fermeture.

Selon les informations obtenues hier, le syndicat est maintenant en mesure de tenir, aujourd'hui, des rencontres d'information afin d'expliquer à ses membres la portée des demandes patronales ainsi que la nature de la réponse que pourrait fournir le syndicat. Selon la réaction des membres, le syndicat pourrait retourner terminer ses devoirs et les consulter une dernière fois, vers la fin de la semaine, jeudi ou vendredi. Il disposerait ensuite de la fin de semaine pour préparer son référendum de lundi.

Rappelons que les exigences patronales se traduisent par des concessions salariales et normatives. Ainsi, la convention collective serait étendue jusqu'en septembre 2001. Du 1er octobre 1996 au 1er avril 1997, les salaires seraient gelés. Par la suite, les augmentations salariales seraient fixées selon la capacité des travailleurs à permettre à la compagnie de dépasser un seuil minimal de profits bruts de 8,5 millions \$, lequel comprend le remboursement de l'investissement de 15 millions \$ sur cinq ans.

Le regroupement abandonne son projet de salon de bingo

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le projet de salon de bingo pour les paroisses et organismes communautaires est définitivement abandonné, faute d'entente entre les promoteurs et les propriétaires du Marché des Grandes-Fourches, et malgré la demande de la Régie des alcools, des loteries et des jeux en faveur d'une réorganisation des activités de bingo à Sherbrooke en vue d'un meilleur partage des profits.

«On abandonne le projet, parce que la proposition n'est pas acceptée, les propriétaires du Marché des Grandes-Fourches exigeaient un bail de sept ans, avec des augmentations. Au départ le loyer était de 115 000 \$ par année, mais il augmentait de 15 000 \$ et plus par année par la suite», explique Léo Fortier, organisateur de bingos dans la paroisse Christ-Roi.

Le regroupement a aussi dû mettre de côté dernièrement l'idée de tenir ses activités dans l'ancien magasin Wiz Mart, Place Belvédère, en raison d'un coût de loyer prohibitif.

Depuis, il n'a pu dénicher un autre local adéquat et abordable.

«Nous avons d'autres endroits, mais ce n'était pas assez grand, si jamais le Marché des Grandes-Fourches change de mains peut-être que le nouveau propriétaire nous offrira un prix plus raisonnable», ajoute M. Fortier, soulignant que le regroupement était à la recherche d'une salle pour accueillir jusqu'à 600 personnes.

Les paroisses et organismes communautaires de Sherbrooke avaient

décidé au cours de l'été d'unir leurs forces pour ouvrir un grand salon de bingo en vue de concurrencer un promoteur montréalais qui tient ce type d'activité sept jours sur sept dans l'ancien hôtel Le Baron, rue King Ouest, et répondre aux exigences de la Régie.

M. Fortier signale que pour le moment les paroisses et groupes communautaires impliqués dans ce projet vont continuer chacun de leur côté à tenir des bingos pour se financer.

Le regroupement comprend notamment les paroisses Christ-Roi, Sainte-Famille, Saint-Boniface, Immaculée-Conception, Sainte-Thérèse et Saint-Joseph.

«Les taxes augmentent, le coût du chauffage aussi, mais pas les quêtes», fait-il valoir.

Et bien que les paroisses de Sherbrooke aient enregistré une baisse de la clientèle de leurs bingos depuis l'ouverture du salon de bingo dans l'ancien hôtel Le Baron, M. Fortier indique la situation est en train de se rétablir.

«Ça remonte graduellement, à chaque semaine on voit des gens qui allaient là-bas et qui reviennent chez-nous», dit-il.

Et la Régie?

Quant aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, qui avait demandé en avril dernier aux organisateurs de bingos dans les paroisses de revoir leur mode de fonctionnement pour que les profits bénéficient à davantage d'organismes communautaires, M. Fortier mentionne que des pourparlers sont prévus.

«À l'heure actuelle il n'y a pas de changement, mais il faut les contacter, ils attendent de nos nouvelles», explique-t-il.

De son côté, la Régie n'entend pas intervenir à nouveau auprès des paroisses afin de les inciter à mieux répartir les profits des bingos.

Sa porte-parole à Montréal, Carole Robitaille, a indiqué qu'«à moins de recevoir une plainte, actuellement on ne peut que les inciter à se regrouper, on ne peut les obliger».

«Il y a beaucoup de demandes pour des licences de bingo, alors on tente de faire en sorte que les organismes se regroupent; on veut aussi sensibiliser les paroisses au fait que les profits soient répartis plus équitablement à l'intérieur de la communauté», ajoute-t-elle.

Marathon veut démolir l'ancien immeuble de l'Imprimerie populaire

Sherbrooke

La société immobilière Marathon souhaite démolir l'ancien immeuble de l'Imprimerie populaire des Cantons de l'Est, situé derrière la Bibliaire GGC, sur l'immense terrain vague qu'elle possède angle King Ouest et Belvédère Sud, à Sherbrooke.

L'immeuble inoccupé n'a pas de réelle valeur patrimoniale et se trouve dans un état plutôt délabré.

Une demande de permis de démolition vient d'être déposée à la Ville de Sherbrooke, qui doit prendre une décision le 2 octobre.

«On veut éviter des problèmes comme le feu et il est évident que quelque soit la vocation de ce terrain-là il n'y a pas de place pour cet immeuble», explique le responsable de l'immobilier chez Marathon, Jacques Côté.

«Mais ce n'est pas une indication qu'il y a un projet de développement à cet endroit. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche d'un projet, que ce soit une vente, une construction pour location, ou autre chose», ajoute M. Côté.

Marathon et le Canadien Pacifi-



Téléphoto, Claude Croisierière. Marathon ne voit pas d'avenir pour l'ancien immeuble de l'Imprimerie populaire qui jouxte son immense terrain vague au coin de King Ouest et Belvédère Nord. La société demande donc un permis pour démolir l'immeuble.

que, deux filiales de CP Ltée, sont propriétaires de l'ensemble des terrains de ce secteur, qui totalisent

plusieurs milliers de mètres carrés de superficie et valent possiblement quelques millions de dollars.

les petites annonces EN FOLIE

En septembre, annoncer c'est payant!

L'ÉCONOMIQUE

1 petite annonce
3 jours consécutifs

15%*
DE RABAIS

LAUBAINE

1 petite annonce
4 ou 5 jours consécutifs

20%*
DE RABAIS

SUPER 6

1 petite annonce
6 jours consécutifs
(3 lignes)

15\$*
85¢/ligne additionnelle/jour

Plus que jamais pour TOUT VENDRE il vous faut les...

petites annonces La Tribune C'EST PAYANT!

564-0999 de l'extérieur 1 800 567-6955

CONDITIONS: Cette offre est en vigueur du 5 septembre au 2 octobre 1995 (dernière parution), s'adresse aux particuliers. L'annonce peut être annulée mais n'est pas remboursable. Cette offre ne s'applique pas à la section IMMEUBLES, LOCATION et EMPLOIS telle que décrite dans le guide des rubriques. *Avant taxes.

Dans le cadre du Colloque «Une gestion universitaire qui favorise la qualité de l'enseignement» à l'Université de Sherbrooke

Une allocution attendue du ministre Garon

Sherbrooke (GF)

Le ministre de l'Éducation, Jean Garon, sera au nombre des conférenciers invités au colloque «Une gestion universitaire qui favorise la qualité d'enseignement», aujourd'hui, ce mardi 26 septembre, dès 13h00, à l'auditorium de la faculté d'Éducation de l'Université de Sherbrooke.

Outre le ministre, deux autres personnalités du secteur de l'éducation, soit Roch Denis, président de

la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), et Pierre L'Écuyer, de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial, prendront la parole afin de traiter de l'évaluation de la performance des gestionnaires d'universités.

Le ministre Garon a déjà abordé publiquement ce dossier. Il a déjà vertement critiqué les gestionnaires d'universités au Québec et seule l'administration de l'Université de Sherbrooke avait alors trouvé grâce à ses yeux.



Jean Garon

Le colloque d'aujourd'hui est organisé par la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS). Il sera divisé en deux parties. La première partie sera consacrée aux allocutions des spécialistes. Une période de question est également prévue par les organisateurs. Dans la seconde partie, à partir de 15h30, le colloque se transformera en tribune libre où chaque participant pourra exprimer leurs opinions.

Ce colloque se déroule en marge des États généraux sur l'éducation. Ces États généraux sont une vaste

consultation sur la réforme du système d'éducation, du primaire à l'université. Dans quelques jours, soit le lundi 2 octobre, une nouvelle étape sera franchie alors que se tiendra l'audience destinée aux jeunes de la région. Ces jeunes ont jusqu'à mercredi 27 septembre, 16h30, pour déposer leurs mémoires auprès du bureau régional de Communication-Québec ou au bureau de Québec de la Commission des États généraux sur l'éducation.

Un bilan positif pour Vélo Sécur

Sherbrooke (psj)

Les quatre membres de Vélo Sécur qui ont patrouillé le réseau de pistes cyclables Grandes-Fourches, de Sherbrooke à North Hatley, ont parcouru un grand total de 16 000 kilomètres durant l'été, ont donné les premiers soins à 93 cyclistes et porté secours à 195 cyclistes... en panne momentanée.

Vincent Massé et Yannick Dion, respectivement président et directeur de Vélo Sécur, ont rédigé leur rapport pour la saison estivale 1995 et en ont remis une copie à Métro Police Ascot-Lennoxville.

Entre le 26 juin et le 4 septembre, les quatre anges gardiens des cyclistes ont patrouillé pour un total de 406 heures au cours desquelles chacun d'entre eux a accompli quelque 4000 kilomètres.

Eux, qui avaient reçu une formation de 45 heures pour mieux guider et accomplir leurs interventions, ont donné les premiers soins à 93 cyclistes dont 83 avaient subi des éraflures ou des écorchures lors de chutes. Ils ont également assisté six amateurs de vélo qui avaient écopé d'une insolation et ils sont intervenus dans quatre cas de fracture dont trois qui ont nécessité des soins hospitaliers.

Les quatre patrouilleurs ont dépanné 195 cyclistes dont 67 étaient aux prises avec des crevaisons alors que les 128 autres éprouvaient des difficultés avec leur vélo, la plupart du temps un petit ajustement suffisait à ramener la sérénité chez l'amateur de vélo.

Pour avoir jase souvent avec des cyclistes, le capitaine Jacques Gagnon, de Métro Police Ascot-Lennoxville, a dit que c'était incroyable à quel point la présence des gens de Vélo Sécur amenaient un sentiment de sécurité.

«Les gens me disaient: Ah oui! Je les ai vus tout à l'heure ou encore: Ça fait deux fois que je les rencontre aujourd'hui!» Leur présence a sûrement contribué à rendre plus sécuritaires les pistes cyclables et à donner aux amateurs de vélo un sentiment de sécurité et de paix» a-t-il commenté.

«La route ça se partage!»

Sherbrooke (psj)

Au cours des deux prochains mois, le ministère des Transports et la Société de l'assurance automobile du Québec mèneront une vaste campagne publicitaire pour inciter les automobilistes et les conducteurs de camions lourds à mieux se connaître et à mieux se partager la route.

Sous le thème «La route, ça se partage!», on fera appel à la tolérance et à la courtoisie nécessaires à un partage de la route sûr et efficace.

La campagne qui durera jusqu'au 26 novembre s'attachera à la méconnaissance des automobilistes vis-à-vis les camions lourds en les informant sur les contraintes liées à la conduite de ce type de véhicule.

Elle incitera également les professionnels de la route, que sont les conducteurs de camions, à adopter une conduite qui tienne compte de cette méconnaissance et du stress qu'ils peuvent provoquer chez les automobilistes à cause des dimensions de leur véhicule.

Affiches, panneaux publicitaires, dépliants, messages radiophoniques, annonces dans les quotidiens supporteront la campagne et son thème.

Plus de 90 000 camions et près de trois millions d'automobiles sillonnent les routes du Québec.

Sans oublier de rappeler que le bilan routier s'est amélioré depuis les cinq dernières années, on compte annuellement des centaines de morts et de blessés graves dans quelque 16 000 accidents impliquant un camion lourd.

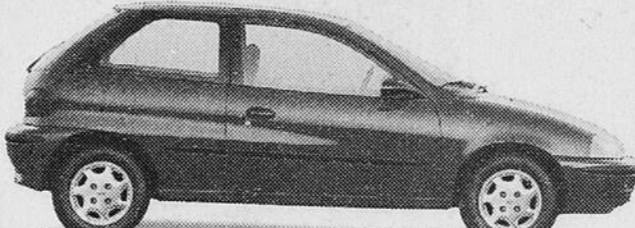
ATTENTION! PRIX DANGEREUX

SUNFIRE



13 795\$^{HT}
10-985\$ P.D.S.F.^A

GEO METRO



9 495\$^{HT}
10-985\$ P.D.S.F.^A

GRAND PRIX SE

18 995\$^{HT}
24-965\$ P.D.S.F.^A



12 795\$^{HT}

CAVALIER Z22



FIREBIRD

19 995\$^{HT}
24-915\$ P.D.S.F.^A



LUMINA BERLINE

18 995\$^{HT}
22-445\$ P.D.S.F.^A



REGAL CUSTOM

19 495\$^{HT}
24-920\$ P.D.S.F.^A



CUTLASS SUPREME

19 495\$^{HT}
25-870\$ P.D.S.F.^A



GRAND AM SE



14 995\$^{HT}
18-885\$ P.D.S.F.^A

LUMINA VAN
7 PASSAGERS



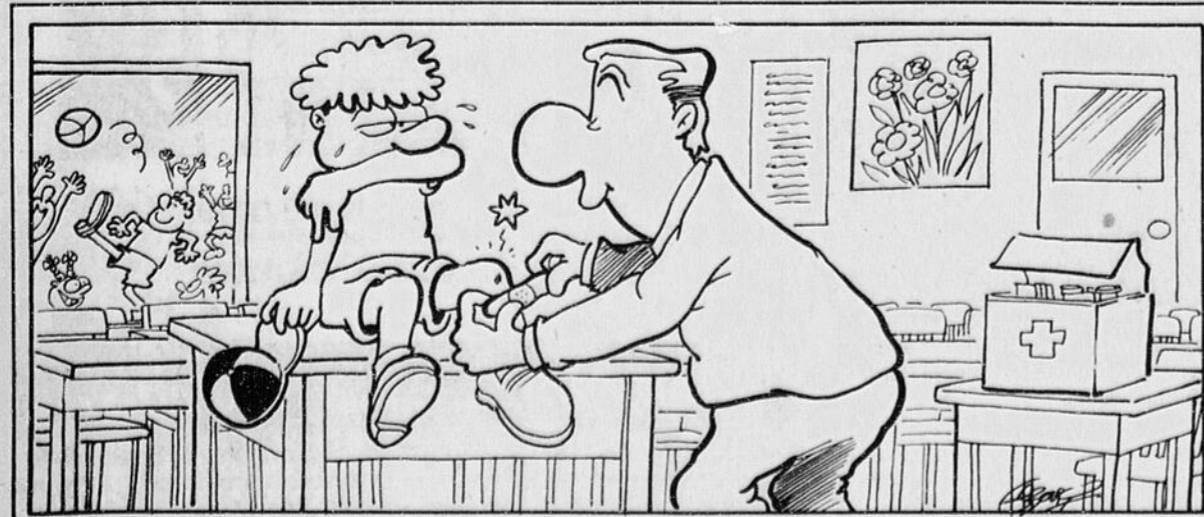
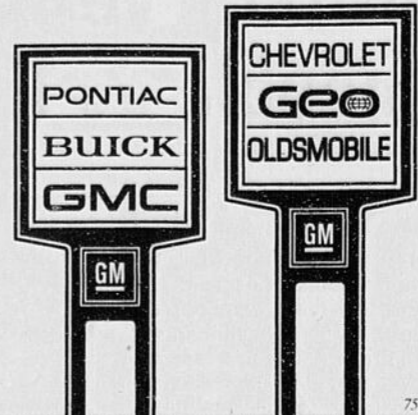
16 995\$^{HT}
22-995\$ P.D.S.F.^A

DU 11 AU 29 SEPTEMBRE, DES MÉCHANTS BONS PRIX SUR TOUS NOS MODÈLES 1995.



Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1995 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (A, E, G: 595\$, B, D, H, I: 760\$, C: 655\$, F: 500\$, J: 745\$) et taxes en sus. ^AP.D.S.F. représente le prix de détail suggéré par le fabricant. Il est utilisé à titre de référence seulement et ne devrait pas être considéré comme le prix de vente habituel du véhicule. ^LL'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ^RRabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Des gestes
ORDINAIRES
une action
EXTRAORDINAIRE
ENSEIGNER



Éditorial

Les coûteaux volent bas

Alors que la plupart des sondages laissent entrevoir une victoire du Non au référendum, le gouvernement péquiste a connu par ailleurs sa large part de difficultés la semaine dernière lors du débat sur la question référendaire. C'est peut-être ce qui explique le souffle de vigueur qui traverse les discours fédéralistes ces derniers jours. Mais rien ne justifie le ton de certaines déclarations.



Roch BILODEAU

Parlons d'abord de Jean Chrétien qui aurait sûrement intérêt à mieux mesurer l'impact de ses propos. Bien sûr, on ne peut reprocher au premier ministre du Canada de défendre avec ardeur le système fédéral, mais pourquoi dire aux souverainistes qu'ils vont «en manger une belle»? Au-delà de la vulgarité du langage, l'agressivité de la formule est déplorable. S'agit-il d'un débat politique entre démocrates ou d'un brutal règlement de compte entre clans ennemis?

La même question se pose avec encore plus de gravité concernant la déclaration d'un chef d'entreprise d'obédience fédéraliste: «Il ne faut pas gagner le 30 octobre, il faut écraser». Souhaiter une victoire claire et décisive de son camp est une chose; employer une image aussi violente à l'endroit des adversaires, c'est de la provocation pure et simple. Les politiciens qui permettent l'expression de tels propos sur leur tribune songent-ils vraiment aux conséquences?

Peut-être pas. Voyez: Daniel Johnson, qui agit habituellement avec retenue, y allait à la même occasion d'une allusion au physique d'un rival politique. Ce qui indique que tous les coups sont permis, semble-t-il.

Il faut probablement mettre tout cela sur le compte d'un triomphalisme, fort prématuré du reste. Mais à part le fait que ce type d'arrogance se retourne souvent contre ceux qui l'affichent, il faut surtout s'inquiéter du climat que de telles déclarations contribuent à installer alors que la campagne officielle n'est même pas encore lancée.

La violence verbale et la mesquinerie conduisent tout droit à l'escalade. Et puis, à travers ceux qu'on lapide de mépris, c'est une bonne partie de la population qu'on risque d'indigner et de blesser. Où en serons-nous dans quelques semaines? Et quels lendemains de référendum prépare-t-on?

Les leaders fédéralistes accusent souvent leurs vis-à-vis souverainistes de jouer sur les émotions au détriment de la raison. Sur ce plan, il sont actuellement bien mal placés pour faire la leçon.

À propos du tabac

La récente décision de la Cour suprême a secoué tous ceux qui luttent contre le tabagisme. Normal: de nombreuses études ont confirmé la nocivité du tabac, et on apprenait de plus ces derniers jours que les jeunes n'ont aucune difficulté à se procurer des cigarettes en dépit de la loi.

Mais les lobbies anti-tabac devraient voir l'illogisme de la situation: on interdisait de publiciser des produits qui sont parfaitement légaux. Il y avait là une contradiction intenable dans un système économique axé sur la liberté commerciale.

Ces mêmes groupes de pression souhaiteraient maintenant que l'État classe la cigarette au même rang que les drogues illégales par exemple. Bref, viser au centre du problème.

La question fondamentale est de savoir jusqu'où les gouvernements peuvent-ils aller pour protéger les citoyens contre eux-mêmes. À moins, évidemment, d'être prêt à abandonner toute responsabilité personnelle au profit du contrôle politique et judiciaire. Il faudrait y réfléchir: une police pour la cigarette?..

R.B.

La guerre des motards



TRIBUNE LIBRE

Un projet douteux

Saviez-vous que la Ville de Victoriaville est actuellement propriétaire d'une parcelle de terrain d'environ 1000 pi par 1000 pi sur le sommet de la première montagne à l'est de la croix lumineuse et d'une autre bande de terrain de près de 1 mille de long au bout de la rue Girouard? Ces deux terrains sont séparés et entourés par des espaces importants appartenant à des promoteurs privés visant la construction domiciliaire.

Saviez-vous que la majeure partie du futur «grand terrain de jeux», incluse dans le projet récréo-touristique du Mont St-Michel, se retrouve sur des terrains privés? Cela laisse donc entendre que dans cinq ou dix ans, ce «grand terrain de jeux» sera couvert de belles maisons et ne sera plus disponible à la population. La Ville n'a aucune entente écrite connue avec les dits propriétaires pour assurer la conservation de ce grand parc qu'on fait miroiter à la population.

Saviez-vous qu'une bonne partie du futur «grand terrain de jeux» est située dans le territoire de Saint-Christophe? Il n'y a aucune entente entre la Ville de Victoriaville et la Municipalité de Saint-Christophe pour protéger ce territoire exceptionnel des deux autres sommets et d'ici cinq ans, au rythme de la construction dans ce secteur, il sera impossible de franchir les terrains privés des citoyens qui s'y seront bâtis.

Saviez-vous que la Ville n'a pas manifesté l'intention de modifier le zonage de ces terrains privés, actuellement zone résidentielle, pour les amener en zone «verte»? Elle n'a pas manifesté son intention d'exproprier les dits terrains; elle n'a pas non plus manifesté son désir d'une entente avec sa voisine St-Christophe. Dans le fond, la Ville n'a aucun plan d'ensemble pour la protection et le développement de ce site particulier dont

bien des villes nous envient et qui assurerait aux futures générations un vrai parc de la montagne avec de belles activités récréatives. Pourquoi la Ville tient-elle tant à se débarrasser de son terrain et de ses responsabilités en accordant un bail de 50 ans pour ce mini-parc à un organisme à but non-lucratif qui n'a probablement que des buts louables?

Quand il ne restera plus que le mini-parc enclavé de belles résidences cossues pour citoyens bien nantis, où ira jouer la population qui aura payé de ses taxes et ses impôts des infrastructures de loisirs qui lui seront devenues inaccessibles ou qui seront simplement disparues parce qu'implantées sur des terrains privés?

Avant que le projet de centre récréo-touristique ne prenne son envol, la Ville devrait déposer son plan d'ensemble pour le développement total du Mont St-Michel et consulter la population. Nos deux très endettés gouvernements, fédéral et provincial, principaux bail-

leurs de fonds (avec l'argent de nos impôts), devraient y regarder de plus près avant d'engloutir nos argent dans un projet qui n'assure aucun avenir lointain dans la situation actuelle.

Il y a 15 ans, on a fait l'erreur de permettre l'érection d'une maison tout près du sommet. Devrait-on ajouter une autre erreur en laissant s'y construire une autre bâtisse?...

Avec un plan d'ensemble, la Ville pourrait en faire un projet rassembleur et intéressant pour toute la population. Cette même population, en un an, s'est fait endetter de 15 millions \$, en surplus de sa dette accumulée de près de 42 millions \$, et elle n'a rien dit. Va-t-elle maintenant réagir et demander à ses élus de lui démontrer que gérer, c'est prévoir, en les obligeant à déposer un plan d'ensemble du développement récréatif du Mont Saint-Michel?

Constant Roy
 membre du Comité des amis
 du Mont St-Michel

Hommage

Je prends quelques instants pour venir rendre hommage au Père Paul Duncan, qui vient récemment de nous quitter pour la vie éternelle. Il était curé à Scotstown.

Être au cœur tendre, doux, généreux, à la bonne humeur communicative et au sourire rassurant et plein d'amour, il était béni d'une sagesse mûrie, d'un esprit de discernement sans faille, d'une conscience humanitaire et spirituelle hors du commun.

Sa claire vision en toute chose a guidé et ramené dans le droit chemin bien des âmes, puisse-t-il en

être encore davantage béni du Tout-Puissant. Prédicateur de génie, fidèle serviteur du culte et digne apôtre du Christ, il nous a communiqué et légué en nos cœurs et en nos âmes, le vivant message de la bonne nouvelle de notre Messie, Sauveur, Seigneur et maître Jésus-Christ.

Ce message perdurera éternellement pour tous les privilégiés qui ont assisté à l'authenticité de cette âme à la foi inébranlable. (...)

Sylvie Béliste

POINT DE VUE

Charest dérange Manning

Il n'est guère surprenant d'apprendre que le chef du Parti progressiste-conservateur du Canada et député fédéral de Sherbrooke, Jean Charest, soit l'objet de manoeuvres visant à le déstabiliser de la part du Parti réformiste.

Dans un premier temps, la présence de personnages tels Ralph Klein, Gary Filmon et Mike Harris sur la scène provinciale ne peut que détourner l'électorat réformiste. Pour cause, la progéniture du Crédit social a promis beaucoup, sans toutefois pouvoir présenter des résultats concrets. De leur côté, les nouvelles forces conservatrices agissent et coupent ainsi l'herbe sous le pied de Preston Manning.

De plus, il semble que les réformistes se soient tirés dans le pied en décidant d'oeuvrer exclusivement sur la scène fédérale. Cette décision a été entérinée, après moult débats, peu de temps après le dernier scrutin national. Les stratèges du parti né à Vancouver en 1987 auraient eu avantage à consulter l'histoire politique pour découvrir que les forces «populistes» du pays ne sont guère parvenues à demeurer longtemps sur la scène fédérale. Leur effet est éphémère et les élections reviennent tôt ou tard au bercail des entités qui animent le pays depuis la confédération.



Jean Charest



Preston Manning

Mais là où le bât blesse véritablement, c'est que les partis populistes et régionalistes n'ont presque jamais eu l'occasion d'enregistrer des gains solides et durables à l'est du Manitoba. L'Ontario, sauf à deux reprises, l'élection de E.C. Drury et son parti des Fermiers unis entre 1919 et 1923 et l'élection des néo-démocrates de Bob Rae en 1990, a résisté au charme de la nouveauté véhiculé par les tierces formations.

Au Québec, la vie politique a plus souvent qu'autrement été empreinte de bipolarisme, soit entre le Parti libéral et, de façon successive, les conservateurs, unionistes et péquistes. Quant aux entités «populistes», elles n'ont guère vu leurs démarches récompensées de succès. Une parenthèse s'est glissée avec le Crédit social.

Quant aux Maritimes, le cœur de leur vie politique bat au rythme des libéraux et conservateurs. Encore là, sauf à de rares exceptions, comme ce fut le cas récemment avec le «Confederation of Regions Party» (COR), les électeurs préfèrent les banquettes ministérielles aux doléances régionalistes.

Qui plus est, Preston Manning se retrouve prisonnier de la toile d'araignée qu'il a mis tant de soin à tisser, puisque ce n'est pas demain la veille qu'il pourra se lancer avec succès sur la scène provinciale albertaine, son château-fort. Lorsque les commentateurs de cette province portent un homme au pouvoir, ce dernier peut compter sur leur fidélité et espérer être en selle pendant plus d'un mandat. Pensons au père de M. Manning, Ernest, à «Bible Bill» Aberhart, à Peter Lougheed et à Don Getty.

Devant cet état de fait, le chef réformiste pourrait difficilement se diriger sur la scène provinciale. Privés de cette assise, les réformistes sont confinés à Ottawa et devront tôt ou tard croiser le fer avec les conservateurs, qui ont une tradition éloquente dans l'ouest du pays. Avant que l'état ne se referme sur les réformistes, Preston Manning s'acharne sur Jean Charest, tout en souhaitant récupérer son électorat. C'est dire à quel point le chef conservateur dérange les réformistes.

On comprend donc ainsi les raisons qui motivent Preston Manning et sa troupe à tirer à boulets rouges sur Jean Charest. Après tout, peut-être le député de Calgary-Sud-Ouest craint-il que le député de Sherbrooke réserve aux réformistes le même sort que ceux-ci ont administré aux conservateurs? Nul doute que ce motif n'est pas étranger à l'affolement qui anime les régionalistes de l'Ouest devant la remontée du député de Sherbrooke et du Parti progressiste-conservateur à l'échelle nationale.

Marc NADEAU
 Étudiant en histoire
 Université de Sherbrooke

QUESTION DU JOUR au mont Bellevue

Croyez-vous que Sherbrooke devrait équiper le mont Bellevue afin qu'il y ait de la neige artificielle ?



Alain Breton, Rock Forest: «Je n'en ai aucune idée. À mon avis, je pense qu'il serait préférable qu'on investisse davantage dans le déneigement des patinoires.»



Marcel Rivard, Fleurimont: «Ils devraient commencer par faire une étude de marché pour voir si ce serait rentable. Sinon, ils sont mieux de laisser tomber avant de faire des déficits.»



Janie Morin, Fleurimont: «Oui, moi je ne fais plus de ski mais j'ai des enfants et j'aimerais bien qu'ils puissent en profiter eux aussi. C'est tellement court l'hiver.»



Martin Circé, Stoke: «Si c'est rentable de le faire, je dis oui. C'est seulement une question de rentabilité.»



Fernanda Lopes, Sherbrooke: «Oui, même si moi je ne fais pas de ski, je trouverais ça intéressant pour ceux qui en font.»



Michel Saint-Hilaire, Sherbrooke: «Tout-à-fait, c'est simplement une question de rendement. Je ne connais pas les coûts mais ça pourrait amener du monde chez nous.»

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRODUCTION	PRÉ-IMPRESSION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoints au directeur	Daniel Gauthier Directeur
				René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur
						André Custeau Adjoint au directeur

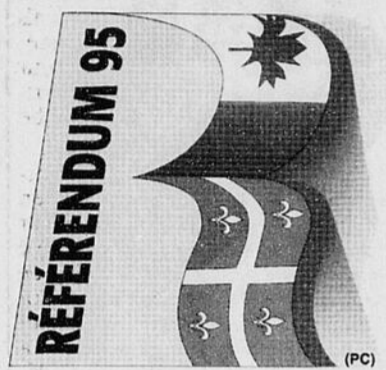
Marcel Massé de passage à Sherbrooke

Ottawa tendra la main à Québec... après un Non

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Après un an de blocage dans les relations Québec-Ottawa, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, pense qu'une victoire du Non lors du référendum permettra de relancer les négociations sur différents dossiers.

«On est arrivé à huit ententes avec le Québec avant le 12 septembre (date de l'élection du Parti québécois en 1994) et à aucune après. M. Parizeau a dit que son but n'est pas de faire marcher la fédération, mais d'en sortir», illustre M. Massé, qui était de passage hier à Sherbrooke dans le cadre d'une tournée des forces du Non au Québec.



Ce dernier se dit convaincu d'une victoire du non «si vous pouvez indiquer aux Québécois le degré d'incertitude (d'un Oui)», mais juge important de tendre la main aux quelque 40 pour cent de Québécois qui pourraient voter pour la souveraineté.

«Rien n'est plus dangereux qu'un ennemi qui n'a pas de retraite», indique le ministre Massé, «les Grecs avaient raison de dire que lorsque votre ennemi est vaincu il faut faire des ponts d'or pour lui permettre de retourner chez lui».

Et en ce sens-là, dit-il, «on ne pourra mettre de côté les tenants du Oui; vous devez les réintégrer, leur donner l'espoir que la société va continuer à se développer même si leurs espoirs ne se sont pas réalisés».

«Après le Non, il faudra reconstruire cette partie-là de la société au Québec, en étant un gouvernement très sensible aux intérêts québécois. L'intérêt des Québécois - surtout s'il y a un Non majoritaire - sera de dire "maintenant on va se donner un bon gouvernement"», pense-t-il.

Évolution?

Marcel Massé soutient le reste que malgré l'échec des ententes du lac Meech et de Charlottetown, le fédéralisme peut évoluer.

«Le processus lui-même, par la voie constitutionnelle, est lourd. Il est interprété par les participants comme un moyen où chacun tente de maximiser ses leviers pour réaliser ses propres buts, mais lorsqu'on a essayé des ententes administratives, ça a marché», dit-il.

Il cite les accords Québec-Ottawa sur l'immigration (sous les libéraux provinciaux) et sur le Collège militaire de Saint-Jean, un dossier où le gouvernement Parizeau et Ottawa ont cependant croisé le fer.

«(...) J'étais arrivé à la conclusion que Mme Louise Beaudoin (ministre des Affaires intergouvernementales du Québec) était de mauvaise foi et voulait garder le collège militaire pour créer une armée québécoise», dit M. Massé.

«J'avais réussi à obtenir un accord avec le gouvernement libéral précédent, ce qui démontre qu'on est capable d'arriver à des accords», fait valoir celui qui cumule 20 ans d'expérience dans les relations fédérales-provinciales.

Et lorsqu'on lui souligne que le Québec ne fait pas partie de la constitution de 1982, M. Massé rétorque que cela n'a pas empêché la province de progresser et que ce qui préoccupe véritablement les citoyens c'est le problème du chôma-

Manning ne pense qu'à sa carrière

- Jean Charest

Ottawa (PC)

Prenton Manning devrait consacrer ses énergies à sauver le Canada plutôt que sa carrière politique, estime le chef conservateur Jean Charest.

«Je pense que ses motifs sont purement égoïstes, et ça se retournera éventuellement contre lui», a expliqué M. Charest en entrevue.

Le chef réformiste avait surpris les fédéralistes la semaine dernière en pressant Jean Chrétien de reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination même dans le cas d'un résultat serré au référendum.

Selon M. Charest, le chef réformiste aurait dû s'en tenir au plan de match fédéraliste — garder le débat au niveau des coûts de la souveraineté.



Téléphoto par Claude Poulin

Dans l'ordre habituel, la députée de Saint-François Monique Gagnon-Tremblay, le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé, et le coordonnateur régional du Parti libéral Gaétan Dumas.

ge.

Ottawa contesterait-il une victoire du Oui?

«Essentiellement ce que le premier ministre Jean Chrétien a indiqué c'est qu'il ne veut pas réduire le nombre d'options qui lui seraient ouvertes après le vote. Moi, cela me surprendrait qu'on conteste le vote, (...) Je propose la réponse plus traditionnelle: la victoire du oui ne se produira pas et même Lucien Bou-

chard dit que si le Non l'emporte on recommencera; lui aussi veut garder ses options!» répond M. Massé.

Quant à l'avenir du Bloc québécois si le Non l'emporte, il répond que même si le parti qui a le nombre suffisant de sièges pour former l'Opposition officielle à Ottawa «questionne le pays, on est assez démocratique pour qu'il soit représenté en Chambre, surtout quand on a confiance en ce pays».

Johnson renie le rêve de son père, lance Brassard

Pierre APRIL

Québec (PC)



Jacques Brassard

et mis en oeuvre le coup de force de 1982.»

Le mot «écraser» jugé indécent

De son côté, le vice-premier ministre Bernard Landry a fustigé l'ex-président de la Chambre de commerce de Montréal et dirigeant de la compagnie d'assurances Standard Life, Claude Garcia, qui, au cours du Conseil général du PLO en fin de semaine, a demandé, au nom des gens d'affaires qu'on «écrase»

les souverainistes le 30 octobre.


«Le mot écrasement dans leur bouche, a répliqué M. Landry, est indécent parce qu'il doit rappeler à tout le monde qu'en 1982 Jean Chrétien et Pierre Trudeau ont écrasé le Québec et la volonté de l'Assemblée nationale en changeant un contrat entre deux peuples de façon unilatérale.»

M. Landry a recommandé à M. Garcia de méditer sur le fait que MM. Claude Ryan (chef des forces du Non en 1980), René Lévesque et la plupart des députés de l'Assemblée nationale (à l'exception de sept) ont dit Non au changement proposé par le fédéral en 1982.


Fuyant les excès de vocabulaire, le chef actuel du camp du Non, M. Johnson, n'a pas voulu hier reprendre à son compte le terme «écrasement», préférant dire qu'il souhaitait «une victoire éclatante».

Le vice-premier ministre a ensuite rappelé que l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) a un code d'éthique prévoyant qu'une entreprise internationale, comme la Standard Life, ne devait pas s'ingérer dans les affaires politiques internes du pays qui l'accueille.

«En violant ce code d'éthique, a-t-il soutenu, M. Garcia nous ramène l'image des multinationales d'avant les années 1970 dont elle s'était débarrassée en se donnant des règles de non-ingérence dans les affaires des pays d'accueil.»



Solde



Tous les Jeep et les Eagle 1995 sont en solde!

Courez vite voir votre concessionnaire Jeep et Eagle pour profiter de rabais incroyables sur les modèles Jeep ainsi que sur les Eagle Vision, Talon et Summit. Hâtez-vous, car un solde comme celui-là n'arrive qu'une fois par année!



Passez faire un essai routier aujourd'hui même ou appelez à notre numéro 800 pour prendre rendez-vous. En plus de faire l'expérience du renouveau Chrysler, vous recevez un atlas routier Rand McNally gratuit.

Appelez | 800 333-3678



Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

LE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.

Offre d'une durée limitée. Jusqu'à épuisement des stocks. Détails chez les concessionnaires participants.



75576

Qu'arrivera-t-il à la langue française après le référendum

Après un
NON
nous serons
condamnés...

- à assister, impuissants, au déclin du français à Montréal;
- à laisser Ottawa continuer à désinformer nos immigrants en leur cachant que les Québécois forment un peuple distinct et en leur laissant entendre qu'il n'est pas nécessaire qu'ils fassent des efforts pour s'intégrer à la société québécoise;
- à laisser les cours fédérales continuer à faire des trous dans la loi 101 et à élargir encore l'accès à l'école anglaise par la porte d'en arrière.

**SURTOUT, LE NON, C'EST UNE INVITATION
À FAIRE DES QUÉBÉCOIS UN PEUPLE
FOLKLORIQUE.**

« Quand vous me regardez et m'écoutez parler en anglais, vous savez que je suis distinct. Tout le monde knows that I'm French when I speak English. »

- Jean Chrétien, le 12 septembre dernier.

Bref, après un **NON**, être « distinct » voudra dire: parler anglais avec un accent!

Avec un
OUI
nous
pourrons...

- éviter que les francophones deviennent minoritaires à Montréal;
- contrôler complètement notre immigration et aider les néo-Québécois à s'intégrer à notre société;
- immédiatement augmenter la place du français au Québec puisque toutes les entreprises réglementées par le fédéral devront enfin donner la prédominance au français.

SURTOUT, NOUS SERONS RESPECTÉS.

Tant que nous serons une minorité, nous serons traités comme une minorité.

Avec un **OUI**, enfin majoritaires, nous vivrons dans un pays où, par exemple, le capitaine des Canadiens de Montréal trouvera tout à fait normal de respecter la langue de la majorité.

Vous désirez en savoir plus long?

Procurez-vous *Le coeur à l'ouvrage*, disponible partout à travers le Québec.

**À l'avenir,
nous dirons**

OUI!


Le Conseil
de la SOUVERAINETÉ
du Québec